DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE
DE
SAINT-JEAN-DU-BRUEL
12230

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE N° V 2024-77

PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

CHEMIN DES CARBOUNIALS

Nous, Claude VIDAL
Maire de SAINT JEAN DU BRUEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411,

Vu les arrêtés interministériels du 22 octobre 1963 modifiés et du 24 novembre 1967 relatifs à la signalisation routière,

Vu l'arrêté règlementant le stationnement n° V 2013-16,

Vu la demande de l'entreprise de Pierre ALMES datant du 09/10/2024,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour permettre le bon déroulement des travaux.

ARRETONS

ARTICLE 1 : **La circulation sera interrompue au niveau du 2 chemin des carbounials du mercredi 9 octobre 2024 au jeudi 31 octobre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**
En cas d'intervention des secours, la route devra être débloquée.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera valable **du mercredi 9 octobre 2024 au jeudi 31 octobre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**

ARTICLE 3 : L' entreprise de Pierre ALMES se chargera de mettre en place les panneaux de signalisation (panneaux travaux..., balisage, ...). Elle devra également **assurer la sécurité de tous les usagers (véhicules et piétons, ...).**

ARTICLE 4 : La chaussée et ses abords seront restitués en l'état conformément à l'existant.

ARTICLE 5 : La gêne occasionnée devra être réduite au minimum en cas d'intervention des services de secours.

ARTICLE 6 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 7 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Maire de St Jean du Bruel sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Jean du Bruel, le 9 octobre 2024

MAIRIE de ST-JEAN-DU-BRUEL R.F. 12 (Aveyron)

Claude VIDAL
Maire